

**PREFECTURE DE L'ISÈRE**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**du 23 avril au 14 mai 2019 inclus**

**Avis d'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique**

**Commune de VILLARD-SAINT-CHRISTOPHE**

A la suite de la demande de mise en conformité des périmètres de protection du captage de La Combe de l'Oche formulée par le conseil municipal de la commune de SAINT-THEOFFREY, le Préfet de l'Isère a prescrit, par arrêté du 15 mars 2019, l'ouverture, du 23 avril au 14 mai 2019 inclus, en mairie de Villard-Saint-Christophe :

- d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et à l'instauration de périmètres de protection du captage de la Combe de l'Oche, et situés sur la commune de Villard-Saint-Christophe.

M. Louis-Dominique AUSSE DAT est nommé commissaire enquêteur.

**ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE**

Le dossier et le registre d'enquête seront déposés en mairie de Villard-Saint-Christophe pendant la durée de l'enquête du 23 avril au 14 mai 2019 inclus et consultables les jours et heures d'ouverture.

Le public pourra consigner ses observations concernant l'utilité publique de l'opération sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie de Villard-Saint-Christophe, siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra, en mairie de Villard-Saint-Christophe, dans les conditions suivantes, à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations :

- le mardi 23 avril 2019 de 14 h à 17 h
- le jeudi 2 mai 2019 de 9 h à 12 h
- le mardi 14 mai 2019 de 14 h à 17 h

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée et tenue à la disposition du public en mairie de Villard-Saint-Christophe, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.